

# TITAN ASSURANCES

## DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Dénomination sociale : Titan Assurances  
Adresse : 30 RUE DES LAITIÈRES 94300 Vincennes  
SIREN : 812 376 457 NAF/APE : 66.22Z

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 15004396.  
(Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes:

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière indépendante/non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF / une combinaison de ces deux types de conseils enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet: [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

IAS (Intermédiaire en Assurance): catégorie A

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements)  
Mandataire non-exclusif : voir tableau des partenariats

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle suffisante couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Pour les montants de	IAS	CIF	IOBSP
RCP	3 500 000€	600 000€	2 000 000€

30 Rue des Laitières 94300 Vincennes  
Tél : 09 83 46 30 37 ORIAS : 15004396

S.A.S. au capital de 20.000€ – RCS Créteil 812 376 457

Responsabilité civile professionnelle conformes à la loi. Absence de garantie financière, non détention de fonds pour compte de tiers. Membre de l'ANACOFI-CIF.

## Rémunération

La rémunération peut se faire par commissions et/ou frais de dossiers.  
Un conseil est systématiquement prodigué de manière impartiale.  
Les conseils en investissements sont de nature exclusivement non indépendante.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions. Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

## MODE DE COMMUNICATION

Nous pouvons échanger avec vous par :

Mail : [contact@titan-patrimoine.com](mailto:contact@titan-patrimoine.com)

Tel : 01 84 23 44 62

Courrier : Titan patrimoine – 30 rue des laitieres – 94300 Vincennes

## RGPD

Vous trouverez notre politique RGPD sur notre site internet : [www.titan-patrimoine.com](http://www.titan-patrimoine.com)  
rubrique « mentions légales » -> RGPD

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS (Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n°2012-07 du 13/07/12-Maj 24/04/13, 20/11/13 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

## MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes : courrier tel ou par mail

30 Rue des Laitières 94300 Vincennes  
Tél : 09 83 46 30 37 ORIAS : 15004396

S.A.S. au capital de 20.000€ – RCS Créteil 812 376 457

Responsabilité civile professionnelle conformes à la loi. Absence de garantie financière, non détention de fonds pour compte de tiers. Membre de l'ANACOFI-CIF.

Traitement des réclamations : Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants:

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai.
- Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Saisir un médiateur :

I -Médiateur compétent litiges avec une entreprise: Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris

II -Médiateurs compétents litiges avec un consommateur : Pour les activités de CIF Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 Site internet :

<http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>

Pour les activités d'assurance La Médiation de l'Assurance TSA 5011075441 PARIS CEDEX 09

Site internet: <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
APIVIA	Mutuelle	Courtage	Commissions + Frais de dossiers
AXA	Assureur	Courtage	Commissions
April	Courtier Grossiste	Courtage	Commissions + Frais de dossiers
Generali	Assureur	Courtage	Commissions
Sofidy	Société de Gestion	Distribution	Commissions

DATE ET SIGNATURE

Date

CLIENT

Conseiller

30 Rue des Laitières 94300 Vincennes

Tél : 09 83 46 30 37 ORIAS : 15004396

S.A.S. au capital de 20.000€ – RCS Créteil 812 376 457

Responsabilité civile professionnelle conformes à la loi. Absence de garantie financière, non détention de fonds pour compte de tiers. Membre de l'ANACOFI-CIF.